

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le territoire Lavalette Tude Dronne

ENTRE

La Communauté de communes Lavalette Tude Dronne

Représenté par son Président, Monsieur Jean-Yves AMBAUD, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 15 avril 2021 ; lui-même représenté par sa 1^{ère} vice-présidente, Madame Chantale GOREAU,

Ci-après désigné par « La collectivité »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Madame Magali DEBASSE, préfète de la Charente,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

EN PRESENCE DE :

L'Agence nationale de la cohésion des territoires,

Représentée par Monsieur Yves LE BRETON, directeur général,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Lavalette Tude Dronne autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire Lavalette Tude Dronne et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.



La Communauté de Communes de Lavalette Tude Dronne couvre un territoire rural de 755,7 km² situé dans le Sud de la Charente, au carrefour de la Saintonge, du Périgord, du Limousin et du Bordelais. Elle comprend 50 communes et 17 941 habitants en 2017, un nombre stable depuis le début du siècle. Montmoreau constitue la localité principale du territoire avec 2 753 habitants en 2018 ; Chalais (1 768 habitants), Villebois-Lavalette (730 habitants), Aubeterre-sur-Dronne (364 habitants) et Saint-Séverin (794 habitants) sont des pôles secondaires qui structurent le territoire.

La Communauté de Communes a été créée le 1^{er} janvier 2017 par fusion des Communautés de Communes d'Horte-et-Lavalette au Nord et de Tude-et-Dronne au Sud. Elle fait partie, avec la CdC 4B, du Pays Sud Charente qui porte le programme européen LEADER.

Le territoire est traversé du Nord au Sud par la D674 qui relie Angoulême à Libourne en passant par Montmoreau et Chalais. La ligne de TER Angoulême-Bordeaux dessert les gares de Montmoreau et Chalais et permet de rejoindre la LGV Bordeaux-Paris à proximité. Le maillage routier interne relie les deux villes principales au reste du territoire et aux autres pôles régionaux de Périgueux, Libourne et Barbezieux-Saint-Hilaire.

La population de Lavalette Tude Dronne est relativement âgée puisque 15% de la population a plus de 75 ans. Elle souffre également d'une pauvreté plus importante que la moyenne du département avec un revenu disponible médian par unité de consommation de 19 090€. De fortes disparités démographiques existent cependant entre le Nord – situé dans l'aire urbaine d'Angoulême – et le Sud du territoire hors influence des pôles. Les indicateurs socio-économiques témoignent de cette fracture puisqu'ils sont dans l'ensemble positifs au Nord et négatifs au Sud, à l'exception du secteur entre le Montmorélien et le pays d'Aubeterre et en périphérie de Chalais. Le vieillissement de la population est plus fortement marqué au Sud avec des communes présentant un indice de vieillesse supérieur à 2 (Chalais, Aubeterre-sur-Dronne et Juignac), alors que le Nord attire une population de jeunes actifs qui bénéficie des avantages de la vie rurale à proximité d'un pôle urbain.

Le tissu économique témoigne de la ruralité de Lavalette Tude Dronne : près de 13% des emplois sont concentrés dans l'économie agricole. La sphère présentielle regroupe 74% des postes salariés du territoire, ce qui est bien supérieur aux 4B-Sud-Charente voisins (59,6%) ou à la moyenne départementale (62,9%).

Le territoire encourage par ailleurs depuis plusieurs années le développement d'une filière aéronautique sur le territoire, autour de l'aérodrome de Chalais.

Lavalette Tude Dronne dispose également de sites touristiques remarquables dont Aubeterre-sur-Dronne, labellisée plus Beau Village de France, et son église monolithe attirant plus de 50 000 visiteurs par an ces dernières années.



Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambitions du territoire Lavalette Tude Dronne

- **Développement économique : un territoire qui bénéficie de l'influence d'Angoulême au Nord mais qui doit assurer un développement économique harmonieux**

Dynamique économique générale

Lavalette Tude Dronne bénéficie d'un taux de chômage relativement faible : il est en 2017 de 13% contre 14,1% en Charente. Le taux de chômage des jeunes, plus élevé, est en dessous de la moyenne départementale et atteint 26% en 2017 (28,9% en Charente). Le taux d'activité est cependant plus faible qu'en Charente du fait de la part élevée de retraités (39,5% de retraités en 2017).

Le recours au temps partiel est plus important que sur le reste du territoire Français, avec 22% des actifs en emploi mais dont l'activité professionnelle ne correspond pas à un temps plein, contre 16,7% au niveau national. Cette part est bien plus importante pour les femmes puisque 32,8% des actives ont un temps partiel, contre 12,3% des actifs.

Le territoire, dans l'ensemble, possède moins d'emplois que d'actifs : l'indice de concentration de l'emploi est de 85,6, en raison de l'influence d'Angoulême qui attire les travailleurs du Nord de la Communauté de Communes. Montmoreau, Chalais et Villebois-Lavalette constituent des pôles d'emploi structurants avec respectivement 147, 182 et 194 emplois pour 100 actifs.

Le territoire dénombre 1 446 établissements et 5 644 emplois en 2017, en légère baisse depuis 2007. Ces emplois sont principalement dans le tertiaire (65%). Si le tissu économique de Lavalette Tude Dronne est principalement composé d'entreprises sans salariés (75% des établissements recensés), quelques entreprises de taille conséquente sont implantées sur le territoire. C'est le cas d'Ahlstrom specialties, à Saint-Séverin, spécialisée dans la fabrication de papier et carton, et SNEC-Balluteaud à Saint-Amand, fabricant d'emballages en bois et carton, employant chacune plus de 100 salariés. Les entreprises font dans l'ensemble remonter des difficultés à embaucher une main d'œuvre qualifiée.

Agriculture et sylviculture

Avec près de 70% de sa surface couverte par des terres agricoles, l'agriculture est un secteur omniprésent sur le territoire de Lavalette Tude Dronne. 13% des emplois y sont liés en 2017 contre 6,3% à l'échelle départementale, ce qui témoigne de l'importance de l'agriculture dans l'économie locale. Les cultures sont diversifiées avec de l'élevage bovin et des cultures céréalières mais aussi du maraîchage et une production de noix et noisettes en plein essor. 20 communes du Sud du territoire se trouvent dans la zone AOP Noix du Périgord.

Le veau de Chalais fait la renommée de l'élevage du Sud Charente et fait l'objet d'un projet d'obtention d'une AOP. Lavalette Tude Dronne possède un couvert forestier important (30% de la surface du territoire) que le distingue des autres territoires charentais. Le potentiel pour le développement de la filière bois est donc important, l'offre en bois étant supérieure à la demande. L'organisation foncière de la forêt, majoritairement privée et morcelée, rend difficile le développement de la filière et l'exploitation économique de ce potentiel qui nécessite par ailleurs des investissements conséquents et le développement d'une main d'œuvre qualifiée. La filière bois est animée à l'échelle du Pays Sud Charente.

Tourisme

Le territoire dispose de nombreux atouts qui renforcent son potentiel touristique. Sa situation est stratégique, à proximité d'Angoulême, de Cognac et de la Dordogne touristique, dans une moindre mesure de la façade atlantique, et son accessibilité routière et ferroviaire permet la venue de touristes des centres urbains importants de la région. Son patrimoine architectural d'exception est reconnu à l'échelle nationale avec la labellisation du village d'Aubeterre-sur-Dronne comme 'Plus beau village de France' et 'Petite cité de caractère' tout comme Villebois-Lavalette. L'église monolithe Saint-Jean d'Aubeterre-sur-Dronne est l'un des sites les plus visités de Charente avec plus de 50 000 visiteurs par an ces dernières années. Viennent s'ajouter la qualité paysagère rurale préservée, des activités de plein air et de pleine nature ainsi que des événements estivaux d'envergure pour affirmer la qualité touristique de Lavalette Tude

Dronne. L'Office de Tourisme, structuré à l'échelle du Pays Sud Charente, assure le développement et la valorisation de l'offre touristique du territoire.

Les visiteurs sont cependant généralement de passage et ne restent pas longtemps en Sud Charente. L'activité touristique possède en outre une saisonnalité importante. Les équipements touristiques existants pourraient gagner en visibilité ; l'édition du guide du Routard spécifique au Sud Charente va ainsi en ce sens.



Filières spécifiques : aéronautique et numérique

La Communauté de Communes porte depuis plusieurs années la réflexion sur le développement d'une filière aéronautique. Le secteur pourrait se développer autour de l'aérodrome de Chalais avec comme ambition de créer un pôle d'activités économique aéronautique par l'accueil d'entreprises (de mécanique aéronautique notamment) et d'adapter les infrastructures en faveur d'une mobilité aérienne durable (inscription dans le cadre du projet MAELE d'Aerospace Valley et la Région Nouvelle-Aquitaine). L'entreprise de fabrication de drones Atechsys/Procema a implanté un atelier à Magnac-Lavalette, qui pourrait voir le développement d'une cité du drone, avec une pépinière d'entreprises et une vingtaine d'emplois.

Le numérique est également porteur sur le territoire, sous l'action et l'animation de l'association ENSC (Espace Numérique Sud Charente), présente au niveau du Pays Sud Charente.

L'action de l'ENSC est plurielle. L'association est à ce titre partenaire dans le cadre de la Rural Web Factory (formation labellisée Grande Ecole du Numérique, initiée et portée par la Communauté de communes), qui forme des développeurs web et s'adresse à des demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle.

L'ENSC a également été retenu pour former des conseillers numériques sur le territoire de Lavalette Tude Dronne (dont deux recrutés par la Communauté de communes) et porte l'animation de tiers-lieux thématiques sur le territoire du Pays Sud Charente, via la « Fabrik de territoire » (consortium dont fait également partie la collectivité). Ces tiers-lieux s'adressent aux entreprises, artisans et commerçants avec des lieux de fabrication, de maraichage ou d'impression 3D, en plus de la population qui peut y bénéficier de services de proximité et de lieux d'échanges.

La Communauté de Communes porte ainsi la volonté de continuer le développement de la filière numérique autour de ces actions et d'en faire davantage profiter les entreprises du territoire, notamment en matière de compétences et de transition numérique.

Synthèse des enjeux – Développement économique

Lavalette Tude Dronne fait face, en matière de développement économique, fait face à des difficultés économiques classiques : baisse du nombre d'emplois, difficultés à maintenir un tissu commercial, industriel dynamique, malgré des difficultés de recrutement forte observées par les entreprises du territoire et un déficit fort de repreneurs des entreprises artisanales, commerciales ou agricoles.

Les dynamiques économiques ne sont pas uniformes sur le territoire et les difficultés économique sont plus marquées dans le Sud, hors influence des pôles urbains.

L'agriculture est un secteur économique important, qu'il faut accompagner face aux défis climatiques et environnementaux mais également dans ses enjeux de développement d'unités de transformation de la production agricole locale.

Le territoire possède des atouts touristiques et de développement certains, avec une volonté forte de se démarquer et de développer les filières spécialisées de l'aéronautique et du numérique.

- **Cohésion sociale : un territoire organisé autour des axes Nord-Sud et aux problématiques sociales hétérogènes et fortes**

Démographie

Lavalette Tude Dronne regroupe 17 941 habitants en 2017, un chiffre relativement stable depuis 1999 après une baisse de près de 40% sur le siècle dernier. Entre 2012 et 2017, l'évolution due au solde migratoire (+0,35%) compense partiellement la baisse de population due au solde naturel (-0,62%). Il en résulte une légère faiblesse démographique. Les caractéristiques de la population de Lavalette Tude Dronne témoignent de la ruralité du territoire : la part de personnes âgées est bien supérieure à la moyenne nationale (15% de la population est âgée de 75 ans ou plus ; 38% a plus de 60 ans). Il y a ainsi 154 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans sur le territoire en 2017. Le vieillissement de la population a tendance à s'accroître puisque la part de la population âgée de 75 ans ou plus atteignait seulement 7,4% en 1968 et 12% en 1999.

La population est également plus pauvre que dans le reste du département avec un taux de pauvreté de 19% en 2018 (15% en Charente) et un revenu disponible par unité de consommation médian de 19 090€ (20 640€ en Charente). De fortes disparités Nord-Sud existent, et le revenu disponible médian à Fouquebrune est de 19 940€ alors qu'il est de 17 040€ à Saint Martial ou 17 530€ à Chalais.

La population est dans l'ensemble faiblement diplômée : 64% de la population a un diplôme inférieur au baccalauréat ou équivalent, dont 28% qui n'a aucun diplôme.

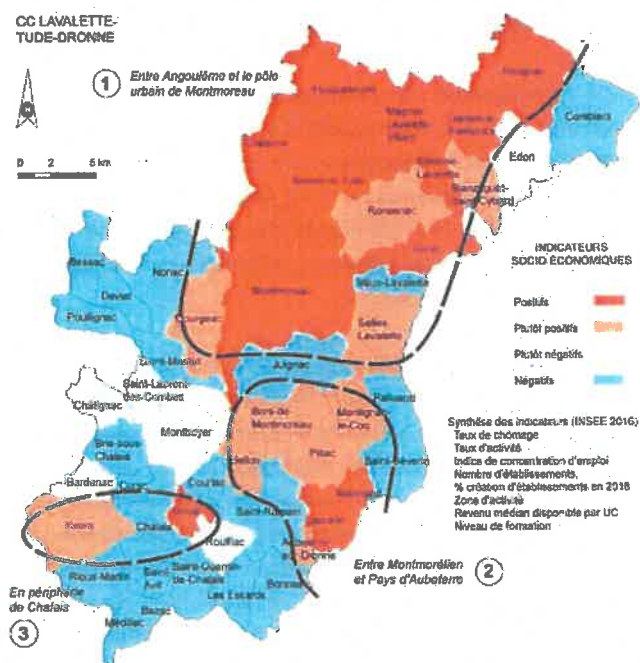
Ces tendances démographiques ne sont cependant pas homogènes sur le territoire et le Nord de Lavalette Tude Dronne bénéficie de l'influence d'Angoulême pour attirer une population plus jeune et plus éduquée. L'indice de vieillesse, qui est en moyenne de 1,51 sur le territoire, est supérieur à 2 dans les communes de Chalais, Bessac ou Aubeterre-sur-Dronne, mais inférieur à 0,80 à Fouquebrune ou Gardes-le-Pontaroux. Les indicateurs socio-économiques témoignent de la fracture Nord-Sud : les communes du Nord présentent dans l'ensemble des indicateurs positifs ou plutôt positifs, alors qu'ils sont négatifs ou plutôt négatifs dans de nombreuses communes du Sud, à l'exception de la zone entre Montmorélien et le Pays d'Aubeterre et en périphérie de Chalais.

Accessibilité et mobilité

Si le territoire, situé entre le cognaçais, la Dordogne, le Grand Angoulême et la région de Libourne, n'est pas desservi par le réseau autoroutier ou routier national, il bénéficie de la proximité de la N10 qui relie Bordeaux à Angoulême à l'Ouest et de la N141 Limoges-Angoulême plus au Nord. Il est ainsi facile d'accès depuis les grandes agglomérations de la région (Bordeaux est à 1h10 de Chalais, Angoulême à 35 minutes de Montmoreau). La D674 Angoulême-Libourne traverse le territoire en desservant Chalais et Montmoreau et le réseau de routes secondaires, qui pourrait gagner en sécurisation, maille le territoire et permet un accès rapide aux bourgs principaux depuis toutes les localités. 91,2% des ménages possèdent au moins une voiture.

Le territoire est également desservi par le TER Bordeaux-Angoulême à Chalais et Montmoreau, à raison de 5 départs dans chaque direction par jour en semaine. Le TGV d'Angoulême est ainsi directement accessible et permet ensuite de rejoindre Paris en 2h.

La mobilité interne du territoire est dépendante de la voiture et peut être un problème pour les populations non véhiculées (jeunes, populations les plus modestes, personnes âgées notamment). La MOSC, regroupement d'associations œuvrant pour adresser les problèmes de mobilité en Sud Charente et dans le Cognaçais, propose ainsi des solutions de transport



comme le transport à la demande pour les publics en insertion ou les chauffeurs bénévoles pour les personnes âgées mais aussi des fonds pour le passage du permis de conduire et un accompagnement grâce à un numéro unique.

Services publics

L'offre en services publics est diversifiée et permet un maillage serré du territoire. Il est à noter que la Communauté de Communes porte la compétence jeunesse et gère à ce titre les 21 écoles publiques et subventionne une école privée. Ces écoles proposent un accueil des élèves avant et après les horaires de cours. Le territoire possède également 4 ALSH pour les 3-11 ans et un pour les 11-14 ans, dont la fréquentation est en augmentation. On note en revanche l'absence d'offre pour les 15-17 ans.

L'offre d'accueil des jeunes enfants est satisfaisante avec 71,5 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, en accueil collectif ou individuel.

Le territoire possède 2 espaces France Services (Saint-Séverin et Montmoreau, lequel comprend également une antenne à Villebois-Lavalette) ; 1 Maison de services au Public (Chalais, demande de labélisation France Services à la fin de l'année 2021) ainsi que 3 maisons de santé pluridisciplinaires. L'offre culturelle et de loisirs est également diversifiée avec 3 piscines, 2 cinémas, une salle multi-activités à Chalais (espace Arc-en-ciel) et deux théâtres. La base de loisir de Poltrot et les vallées de l'Est du territoire permettent la pratique de sports et loisirs de pleine nature comme le canoë-kayak.

La tendance est à la raréfaction des services publics, avec par exemple la fermeture de 11 écoles en 5 ans. Le vieillissement des médecins, marqué sur le territoire, pose le problème du renouvellement du corps médical et de l'attraction de nouveaux médecins. La pérennisation de l'offre de services dans son ensemble est donc un enjeu majeur du territoire.

La couverture numérique n'est de plus pas homogène et seuls 5% des foyers sont aujourd'hui raccordables à la fibre. Néanmoins, dans le cadre du schéma départemental d'aménagement numérique (SDAN), 100% du territoire sera raccordé d'ici la fin de l'année 2022. En matière d'inclusion numérique, l'ENSC propose des formations aux outils numériques, notamment en mobilité inversée avec l'Esp@ce Mobile, un bus aménagé en Espace Public Numérique.

Habitat

Le parc immobilier de Lavalette Tude Dronne est âgé (un tiers des logements ont été construits avant 1919) et principalement composé de maisons de grande taille : la moitié des résidences principales ont ainsi plus de 5 pièces. Il est donc peu adapté à certaines populations comme les jeunes, les familles monoparentales ou les personnes âgées vivant seules. Le parc social est très peu représenté avec seulement 2% des habitations, un taux en baisse ces dernières années. Le problème de la vacance des logements se pose pour certaines communes : si le taux de vacance est de 11,3% en moyenne sur le territoire, soit légèrement supérieur au taux départemental de 10,8%, il atteint 20,3% à Chalais. L'enjeu est ainsi plus important au Sud-Ouest du territoire, le Nord bénéficiant de l'influence d'Angoulême et l'Est de l'attrait touristique et des résidences secondaires. Le taux de résidences secondaires est bien supérieur sur le territoire qu'à l'échelle départementale, porté par l'Est touristique, et atteint 16,8% du parc de logements de la Communauté de Communes (6,2% en Charente, 12% en Nouvelle-Aquitaine). Ce parc a vu une forte augmentation ces dernières décennies puisqu'il a été multiplié par 2,8 entre 1968 et 2016.

La collectivité mène actuellement une étude pré-opérationnelle Habitat afin d'adapter sa politique aux besoins du territoire d'ici 2022.

Synthèse des enjeux – Population et services publics

Lavalette Tude Dronne fait face à l'enjeu du vieillissement de sa population et donc à la nécessité d'attirer de nouveaux ménages, en particulier dans les localités isolées.

L'enjeu de la formation de la population est fort et recoupe celui de la difficulté à embaucher.

L'offre de services publics est diversifiée et correctement répartie sur le territoire, elle est à pérenniser pour les populations actuelles et futures, notamment en termes de santé.

L'enjeu de la mobilité est particulièrement prégnant pour les populations non véhiculées.

Le parc de logement semble désormais inadéquat aux nouvelles dynamiques démographiques et doit être réhabilité et repensé dans une logique de cohésion sociale et d'économies d'énergie.

- **Transition écologique : un territoire riche en biodiversité au potentiel de production d'énergies renouvelables important mais encore peu exploité**

Paysage et biodiversité

Le paysage de Lavalette Tude Dronne est vallonné et se différencie du reste de la Charente par son boisement important. L'eau est un élément majeur du paysage avec les cours d'eau de la Tude et la Dronne, sous-affluents de la Dordogne, ainsi que certains de leurs affluents. Ces deux cours d'eau sont classés Zone Natura 2000. Le territoire abrite une grande diversité floristique et faunistique, et notamment la plus grande diversité régionale d'orchidées avec une trentaine d'espèces présentes dans les coteaux Montmoréliens.

Le territoire est soumis à des aléas climatiques tels que le risque d'inondation, le retrait gonflement des argiles et la sécheresse. Ces risques sont amenés à s'aggraver dans les prochaines décennies.



Consommation et production énergétique

Le territoire est aujourd'hui encore fortement dépendant aux énergies fossiles, que ce soit pour le transport, le logement ou l'activité économique. 80% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture.

Le bâti de Lavalette Tude Dronne est âgé et cela se répercute sur sa performance énergétique. 40% des résidences principales sont en effet des passoires énergétiques (DPE E, F ou G) et 30% utilisent le fioul pour le chauffage

La production d'électricité renouvelable du territoire est d'environ 14 GWh par an du fait de 43 installations photovoltaïques recensées et 4 centrales hydroélectriques.

Le potentiel de production d'énergies renouvelables, bien plus important que la production actuelle, est démontré, notamment pour la filière bois énergie (30 chaufferies collectives sont installées sur le Pays du Sud Charente) ou photovoltaïque.

La Communauté de Communes s'était engagée dans la réalisation du programme TEPos en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et la Communauté de Communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord en 2017 afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et participer à la lutte contre le dérèglement climatique. L'objectif du territoire est de couvrir les consommations énergétiques par des productions d'énergies renouvelables à l'horizon 2050.

Celui-ci se traduit en deux leviers d'action : le soutien au développement des énergies renouvelables et la mise en place d'actions de réduction de la consommation énergétique dans les secteurs clés, avec pour objectif de réduire les consommations de 17% en 2030 par rapport à 2011.

L'action principale concernant la réduction de la consommation énergétique du territoire dans le résidentiel a été la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique à destination des particuliers sur l'ensemble du périmètre TEPos : Réussir ma Rénov'. Un accompagnement des entreprises du territoire et des artisans-commerçants est également mis en œuvre, ainsi qu'un soutien au développement des énergies renouvelables qui atteindront 30% des consommations énergétiques du territoire en 2030, selon les objectifs du TEPos. Le développement de la filière bois est en cela un axe majeur de développement. Le programme TEPos de l'Angoumois n'a cependant pas été renouvelé.

Synthèse des enjeux – Développement territorial durable

Le potentiel de production d'énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïsme et le bois-énergie, de Lavalette Tude Dronne est à exploiter pleinement pour remplir les objectifs affichés de l'ancien TEPos et du SRADDET.

Des économies d'énergies sont réalisables en adressant le problème du bâti, par l'isolation et les modes de chauffage.

Les paysages et la biodiversité du territoire, qui contribuent à son identité et son attrait, sont à traiter dans une logique de préservation réfléchie.

- **Résumé du projet de territoire**

En synthèse, Lavalette Tude Dronne est une communauté de communes fortement intégrée, dont la stratégie de développement s'appuie sur le renforcement de l'offre de services à la population, la dynamisation de l'activité économique et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Cette stratégie se retrouve au travers de ses compétences et actions principales :

- Développement économique : zones d'activités, soutien à l'activité artisanale et commerciale, tourisme ;
- Affaires scolaires et périscolaires (21 écoles sur le territoire) ;
- Enfance-jeunesse (petite-enfance, accueil de loisirs...)
- Espaces France Services (3 espaces labellisés-d'ici la fin 2021)
- Offre de soins (3 maisons de santé pluridisciplinaires)
- Développement numérique ;
- Développement culturel : théâtre, médiathèque, festival de spectacles jeunes publics, soutien aux associations ;
- Aménagement durable et environnement : politique du logement, voirie, assainissement non collectif, gestion des déchets, approche transversale du développement durable (exemple : approvisionnement en circuit court pour la restauration collective dans le cadre du plan alimentaire territorial)

Article 3 – Les orientations stratégiques

Au travers du CRTE, les élus de Lavalette Tude Dronne ont souhaité se donner l'objectif d'**encourager les dynamiques économiques collectives autour de filières spécialisées et poursuivre l'engagement dans la transition écologique au service d'une meilleure cohésion territoriale de la communauté de communes**. La finalité pour Lavalette Tude Dronne est de développer des dynamiques économiques fortes autour de filières à haute valeur ajoutée qui permettent d'accroître la différenciation du territoire et d'attirer de nouvelles populations.

La cohésion territoriale est à penser globalement, en prenant en compte à la fois des disparités Nord-Sud mais également des dynamiques villes - villages et bourgs-centres – périphérie que l'on observe actuellement, en entraînant tous les acteurs du territoire dans une logique de travail collectif, de mutualisation et de solidarité.

Cette ambition se décline en 4 orientations stratégiques. Celles-ci sont présentées de manière à rappeler les éléments clés de diagnostic associés et à pointer les leviers d'actions identifiés pour la communauté de communes et les communes de Lavalette Tude Dronne.

De grandes typologies de projet ont également été identifiées. Sans qu'elles ne soient exhaustives, elles permettent d'illustrer une première déclinaison opérationnelle des orientations et leviers d'action du territoire.

- **Orientation 1 : Encourager et accompagner le développement de filières économiques spécialisées : aéronautique, bois, agriculture, tourisme, numérique**

Les éléments clés

- 2,3 ha de foncier disponible et potentiel de 12,2 ha de réserves foncières
- Nombre d'emplois en baisse : -4% entre 2007 et 2017, 5600 emplois sur le territoire
- 75% des entreprises de 0 salariés ; 4 entreprises de +100 salariés
- Revenu médian disponible d'environ 19 090€ et taux de pauvreté de 19%
- 3 communes labellisées Territoire Bio Engagé (<10% de SAU en bio)
- 60 demandeurs d'emploi formés par la Rural Web Factory

Les leviers d'action et les types de projets identifiés par les élus de Lavalette Tude Dronne en matière de développement économique sont les suivants :

Foncier économique

	<p>Développer la qualité de l'accueil économique : extension des ZAE, viabilisation des réserves foncières, réhabilitation des friches industrielles, identification de friches pour trouver de nouveaux leviers de développement de foncier économique</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Extension et création de zones économiques et densification des zones existantes
	<p>Encourager l'amorçage de la filière aéronautique en facilitant l'implantation de filiales ou d'ateliers de production et accompagner la structuration d'une filière locale</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement de terrains pour les activités aéronautiques ○ Développement de projets industriels aéronautiques

Agriculture et sylviculture

	<p>Développer et promouvoir les circuits courts pour la restauration collective, favoriser les installations et conversions en bio en effectuant des veilles foncières et accompagner le montage de projets collectifs de transformation agricole</p>
	<p>Poursuivre le travail de réaménagement foncier forestier en partenariat avec le Département, Fibois et à l'échelle du Pays du Sud Charente pour permettre une exploitation économique de la forêt</p>

Tourisme

	<p>Développer le potentiel touristique autour des sites patrimoniaux remarquables en structurant et optimisant l'organisation touristique, en améliorant la visibilité et confortant l'accueil des visiteurs, conjointement avec l'Office de Tourisme et la communauté de communes des 4B Sud Charente</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration du Schéma de Développement Touristique ○ Création de magasins vitrines des produits régionaux
--	---

Numérique

	<p>Développer les actions de l'ENSC en faveur du développement économique en renforçant l'adéquation entre les besoins en compétences du territoire et la Grande Ecole du Numérique</p>
--	---

	<p>Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Organisation de formations pour les restaurateurs
--	---

- **Orientation 2 : Accompagner l'insertion économique et favoriser l'inclusion sociale et numérique des populations éloignées de l'emploi et des plus fragiles en consolidant les dispositifs existants et en encourageant le développement de nouvelles innovations**

<p>Les éléments clés</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 26% de chômage chez les jeunes de 15-24 ans en 2017 ● Près de 20% des 15-24 ans ne sont ni en formation, ni emploi ● 64% de la population a un diplôme inférieur au baccalauréat, 28% n'a pas de diplôme ● Près de 18% des salariés vivant sur le territoire sont en emploi précaire ● 38,6% des personnes âgées de plus de 75 ans vivent seules ● 9 tiers-lieux sur le territoire ● 80,2% des trajets domicile-travail se font en voiture.

Les leviers d'action et les types de projets identifiés par les élus de Lavalette Tude Dronne en matière d'insertion économique et d'inclusion sociale sont les suivants :

Accompagnement des populations éloignées de l'emploi

	<p>Soutenir les actions menées par les acteurs de l'insertion : insertion par l'activité économique (IAE), mission locale...</p>
	<p>Soutenir les actions de la MOSC pour développer les solutions de mobilité pour les personnes en insertion professionnelle et les plus précaires et encourager les systèmes de solidarité entre habitants</p>
	<p>Agir sur les problématiques de recrutement des entreprises locales en développant des actions de communication autour des métiers industriels et les visites d'entreprises en lien avec les scolaires et en faisant le lien avec les acteurs de la formation pour renforcer le recours à l'apprentissage sur le territoire</p>
	<p>Encourager l'action de la Grande Ecole du Numérique pour le public en reconversion et développer l'enseignement supérieur à distance (Campus connecté)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Repenser l'adéquation de la formation menée au sein de la RWF afin qu'elle soit la plus adaptée aux besoins du territoire

Inclusion numérique

	Poursuivre les actions d'inclusion numérique et de lutte contre l'illectronisme (ENSC, conseillers numériques dans les espaces France Services...)
	Poursuivre la politique de maillage du territoire en tiers lieux thématiques (Fabrik de territoire) <ul style="list-style-type: none">○ Extension de tiers lieux existants○ Création de nouveau tiers lieux thématiques

Création de lien social

	Développer des projets et/ou services dédiés aux populations fragiles
	Soutenir le tissu associatif

- **Orientation 3 : Conforter les services publics, les infrastructures d'accessibilité physique et numérique du territoire et réaménager les centres-bourgs au service de l'attractivité du territoire**

Les éléments clés

- 7 min pour accéder à un service public essentiel
- 5 TER direction Bordeaux et 5 en direction d'Angoulême par jour en semaine aux gares de Chalais et Montmoreau
- 4,9% des logements et locaux raccordables à la fibre
- 11,3% des logements vacants, notamment en centre-bourg

Les leviers d'action et les types de projets identifiés par les élus de Lavalette Tude Dronne en matière de services publics sont les suivants :

Mobilité

	Travailler avec la SNCF, les opérateurs en lice dans le cadre de l'ouverture du rail à la concurrence et la Région pour développer l'offre TER au départ de Chalais et Montmoreau et l'usage du train
	Faire des gares des pôles intermodaux (exemple : développement de parking à VAE) <ul style="list-style-type: none">○ Requalification des gares
	Engager une réflexion autour du développement de l'utilisation du transport scolaire pour d'autres usages (financements à identifier et sécuriser)

Infrastructures de communication

	Accompagner le déploiement de la fibre et la téléphonie mobile sur le territoire pour en faire un levier d'attractivité
--	--

Réaménagement des centres-bourgs

	Revitaliser les centres-bourgs : Chalais, Montmoreau et Villebois-Lavalette dans le cadre de Petites villes de demain et les centres-bourgs de St Séverin et Aubeterre-sur-Dronne en lien et au bénéfice de toutes les communes du territoire <ul style="list-style-type: none">○ Déploiement des programmes de revitalisation dans le cadre de Petites Villes de Demain○ Déploiements des programmes de revitalisation des centres-bourgs en dehors du programme Petites Villes de Demain
--	--

Offre résidentielle

	Travailler à l'adaptation de l'offre résidentielle selon un dispositif à identifier (OPAH, aide aux loyers pour les ensembles commerces / habitations...)
--	--

Services publics

	Maintenir et conforter l'offre de services publics et de proximité présente sur le territoire en renforçant l'infrastructure d'accueil (maisons de santé, équipements publics culturels et sportifs...) <ul style="list-style-type: none">○ Création et extension de maisons de santé○ Création et extension de maisons petite enfance○ Labellisation des espaces France Services
	S'appuyer sur le dialogue public-privé pour construire une gouvernance territoriale innovante et moteur d'une nouvelle ambition en termes de dynamique d'attractivité

- **Orientation 4 : Consolider le socle de la transition écologique du territoire**

Les éléments clés

- 40% de passoires énergétiques dans les résidences principales
- 70% des sols du territoire sont des surfaces agricoles et près de 30% sont occupés par des forêts
- Pression sur la ressource en eau amenée à augmenter dans les années à venir
- 14,3 GWh/an d'ENR produites par 43 installations photovoltaïques et 2 GWh/an par 4 centrales hydrauliques

Les leviers d'action et les types de projets identifiés par les élus de Lavalette Tude Dronne en matière de transition écologique et énergétique sont les suivants :

Rénovation énergétique

	<p>Engager la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers (plateforme de la rénovation énergétique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rénovation thermique des bâtiments et des équipements communaux et communautaires ○ Changement des modes de chauffage des bâtiments communaux et communautaires
--	--

Agriculture

	<p>Finaliser et mettre en œuvre le Plan Alimentaire Territorial pour développer un modèle agricole mixte et équilibré sur le territoire</p>
	<p>Favoriser le développement d'une filière agriculture locale, biologique ou raisonnée</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Création de vergers communaux ○ Appui à l'installation de maraîchers biologiques

Ressource en eau et déchets

	<p>Soutenir les acteurs qui prennent des initiatives cherchant à améliorer la ressource en eau et accompagner les réflexions autour de la ressource en eau avec les acteurs en responsabilité</p>
	<p>Agir en matière de déchets sous l'impulsion de Calitom</p>

Développement des ENR

	<p>Assurer un suivi des projets ENR en développement sur le territoire, encourager le développement mixte des ENR sur le territoire, de projets ENR participatifs et agir conjointement avec les entreprises pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs du SRADDET</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner et suivre le développement de projets d'installations photovoltaïques ○ Accompagner et suivre le développement de projets de méthanisation
--	--

Sensibilisation

	Communiquer sur les enjeux écologiques et valoriser les sites patrimoniaux naturels notamment via l'activité touristique (exemple du site de Poltrot)
--	--

Biodiversité

	Agir, à l'échelle de l'EPCI et des communes, pour préserver la biodiversité <ul style="list-style-type: none">○ Restauration des continuités écologiques
	Faire de la Charente un territoire exemplaire et d'expérimentation en termes d'artificialisation des sols et de Biodiversité

Article 4 – Le Plan d’action

Le plan d’action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l’Etat

Le territoire a été couvert par un **contrat de ruralité** à l’échelle du Sud Charente (CdC 4B et CdC Lavalette Tude Dronne) signé le 4 juillet 2017.

La collectivité contractualise également avec le Conseil départemental dans le cadre d’un **contrat triennal 2019-2021** soutenant des actions relatives au développement économique, aux services publics et services de proximité, au développement culturel, sportif et touristique ainsi qu’aux mobilités et déplacements.

Par ailleurs, le Sud Charente fait l’objet d’une politique contractuelle avec le Conseil régional via le **contrat de dynamisation et de cohésion territoriale 2018-2021**, axé sur plusieurs orientations stratégiques : le développement économique et le renforcement de l’attractivité résidentielle et touristique.

Le deux EPCI du Sud Charente disposent également d’un **programme LEADER 2014-2020**, porté par le Pays. Une nouvelle candidature devrait être déposée pour la programmation 2021-2027.

- Concernant les programmes territorialisés de l’ANCT : la collectivité s’inscrit dans différentes politiques à l’instar du numérique (France très haut débit dans le cadre du SDAN – schéma départemental d’aménagement numérique), du développement territorial (3 communes lauréates « **Petites villes de demain** », Agenda rural...);
- Un travail partenarial est mené au niveau local en matière d’éducation artistique et culturelle à travers la CTEAC (signée en décembre 2019 pour une durée de 3 ans), en lien avec le ministère de la culture, le ministère de l’Education nationale, de la jeunesse et des sports et les acteurs locaux.
- Un travail de concertation et réflexion est également mené avec le ministère de l’agriculture et les partenaires institutionnels et associatifs pour structurer et mener à bien un plan alimentaire territorial (souhait d’être labellisé « **Projet alimentaire territorial** » - PAT en 2022) ;

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu’ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

A titre indicatif, les opérations envisagées font d’abord l’objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu’elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l’état des milieux des naturels, afin de s’inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d’une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s’inscrivent dans les règles d’utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Cf. article 4.1

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires composant le Pays Sud Charente.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, bois etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

A l'échelle du Pays Sud Charente, de nombreuses collaborations sont déjà mises en œuvre entre les Communautés de communes 4B et Lavalette Tude Dronne :

- Schéma d'attractivité économique (recours à un cabinet unique) ;
- Schéma de développement de l'économie touristique ;
- Etude sur la filière aéronautique etc.

D'autres coopérations sont à développer en matière de filières économiques (à l'instar du bois) et de développement durable (actions communes en matière d'alimentation et d'agriculture, dans le cadre des PAT respectifs).

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée aux autres territoires voisins et limitrophes (Dordogne, territoire de l'Angoumois, ex-Aquitaine et Charente-Maritime) afin de mener des actions répondant aux objectifs du contrat, tout au long de son élaboration.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, ADEME...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire Lavalette Tude Dronne assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'Etat porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'Etat s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'Etat s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles. Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'Etat peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

6.4. Engagements des opérateurs publics

Un ou des opérateurs publics s'engage-nt à désigner dans leurs services un ou des référent (s) pour participer à la

gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Ce ou ces opérateurs publics s'engagent à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE, compatibles avec leurs politiques publiques et cadres d'intervention.

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- *Des crédits du plan France relance ;*
- *Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;*
- *Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;*
- *Des actions financées par des conventions ad 'hoc avant la signature du CRTE ;*
- *L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.*

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire n°6220/SG du 23 octobre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par la préfète du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la collectivité, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE. Des représentants des collectivités départementale et régionale seront également conviés.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire Lavalette Tude Dronne. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

La composition du comité technique sera évolutive et les membres seront conviés en fonction des sujets et projets abordés.

Il se réunira au moins une fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 3-3.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

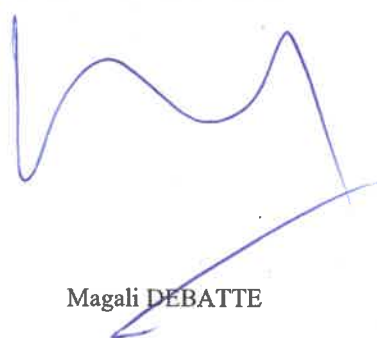
D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Poitiers.

Signé à Angoulême le 15 juillet 2021

Madame la Préfète de la Charente



Magali DEBATTE

Madame la 1^{ère} vice-présidente de la
Communauté de communes
Lavalette Tude Dronne



Chantale GOREAU

Monsieur le Directeur général de l'agence nationale
de la cohésion des territoires (ANCT)



Yves LE BRETON

Annexe 1 – Projets recensés par orientation stratégique

Orientation 1 : Encourager et accompagner le développement de filières économiques spécialisées : aéronautique, bois, agriculture, tourisme, numérique

Projet	Lever d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Extension des ZAE	Développer la qualité de l'accueil économique	×			Montmoreau ; Villebois-Lavalette
Aménagement d'un terrain pour un atelier de mécanique aéronautique	Encourager l'amorçage de la filière aéronautique en facilitant l'implantation de filiales ou d'ateliers de production et accompagner la structuration d'une filière locale	×			Chalais
Développement d'un projet industriel aéronautique	Encourager l'amorçage de la filière aéronautique en facilitant l'implantation de filiales ou d'ateliers de production et accompagner la structuration d'une filière locale	×			Magnac-Lavalette
Organisation de formations pour les restaurateurs	Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité	×		×	Salles-Lavalette
Création d'un magasin de producteurs / épicerie locale	Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité	×		×	Salles-Lavalette
Création d'un magasin-vitrine des produits locaux dans une extension du restaurant sur la départementale	Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité	×		×	EPCI / Edon
Schéma de développement de l'économie touristique	Développer le potentiel touristique autour des sites patrimoniaux remarquables en structurant et optimisant l'organisation touristique, en améliorant la visibilité et confortant l'accueil des visiteurs	×			EPCI, Pays Sud Charente
Aménagement durable et touristique	Aménagement durable du site de Poltrot (développement touristique, scientifique et écologique)	×		×	EPCI, Nabinaud
Valorisation de la filière bois	Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité	×		×	EPCI, Pays Sud Charente

Orientation 2 : Accompagner l'insertion économique et favoriser l'inclusion sociale et numérique des populations éloignées de l'emploi et des plus fragiles en consolidant les dispositifs existants et en encourageant le développement de nouvelles innovations :

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév. Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Création d'un tiers lieu de 700m ² à Montmoreau	Poursuivre la politique de maillage du territoire en tiers lieux thématiques (tiers-lieux « Cité numérique »)	×	×		Montmoreau
Création d'un tiers lieu nourricier et agricole	Poursuivre la politique de maillage du territoire en tiers lieux thématiques	×	×	×	Chalais, EPCI
	Poursuivre la politique de maillage du territoire en tiers lieux thématiques	×	×	×	Salles-Lavalette
Redévelopper l'école du numérique	Faire bénéficier d'une formation en adéquation avec les besoins de recrutement du territoire	×	×		EPCI
Favoriser l'inclusion numérique	Créer un « Campus connecté » afin de faciliter la poursuite d'études supérieures à distance		×	×	EPCI

Orientation 3 : Conforter les services publics, les infrastructures d'accessibilité physique et numérique du territoire et réaménager les centres-bourgs au service de l'attractivité du territoire

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Maison de Santé à Montmoreau et Villebois-Lavalette	Maintenir et conforter l'offre de services publics et de proximité présente sur le territoire en renforçant l'infrastructure d'accueil		×	×	Montmoreau, Villebois-Lavalette
Extension des maisons petite enfance	Maintenir et conforter l'offre de services publics et de proximité présente sur le territoire en renforçant l'infrastructure d'accueil		×		Montmoreau, Villebois-Lavalette
Labellisation de l'espace France Services de Chalais	Maintenir et conforter l'offre de services publics et de proximité présente sur le territoire en renforçant l'infrastructure d'accueil		×		EPCI / MSA
Requalification de la gare de Montmoreau	Travailler avec la SNCF, les opérateurs en lice dans le cadre de l'ouverture du rail à la concurrence et la Région pour développer l'offre TER au départ de Chalais et Montmoreau et l'usage du train	×	×	×	Montmoreau, EPCI
Projets portés dans le cadre du programme PVD	Revitaliser les centres-bourgs : Chalais, Montmoreau et Villebois-Lavalette dans le cadre de Petites villes de demain et les centres-bourgs de St Séverin et Aubeterre-sur-Dronne en lien et au bénéfice également de toutes les communes du territoire	×	×	×	Villebois-Lavalette, Montmoreau, Chalais
	Actions/dispositifs améliorant l'aménagement et l'attractivité des centres-bourgs	×	×		Bors-de-Montmoreau, Montboyer, Rioux-Martin, Rouffiac, Salles-Lavalette
Développement de l'intermodalité et de la mobilité douce	Participer à la création de pistes cyclables		×	×	Salles-Lavalette
	Réappropriation de l'ancienne gare de Chalais (espace multimodal)	×	×	×	Chalais
	Création d'une « voie verte » entre Nabinaud et Aubeterre-sur-Dronne	×		×	EPCI

Orientation 4 : Consolider le socle de la transition écologique du territoire

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Projets d'installations photovoltaïques	Assurer un suivi des projets ENR en développement sur le territoire, encourager le développement mixte des ENR sur le territoire, de projets ENR participatifs et agir conjointement avec les entreprises pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs du SRADDET	×		×	EPCI
Méthaniseurs	Assurer un suivi des projets ENR en développement sur le territoire, encourager le développement mixte des ENR sur le territoire, de projets ENR participatifs et agir conjointement avec les entreprises pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs du SRADDET	×		×	Saint-Séverin ; Blanzaguet-St-Cybard
Restauration de la continuité écologique et nautique du site de Poltrot	Agir, à l'échelle de l'EPCI et des communes, pour préserver la biodiversité		×		Nabinaud, EPCI
Rénovation thermique des écoles et équipements culturels et sportifs	Engager la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers		×		EPCI
Création d'un verger communal et d'un marché	Favoriser le développement d'une filière agriculture locale, biologique ou raisonnée	×	×		Fouquebrune
Appui à l'installation de maraîchers bios	Favoriser le développement d'une filière agriculture locale, biologique ou raisonnée	×			Salles-Lavalette
Chaufferie bois pour les équipements communaux	Engager la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers			×	Chalais, Bazac, Pillac

Protection et valorisation de la biodiversité	Réhabilitation et création d'un ensemble « arboretum-jardin médiéval – jardin paysager – verger conservatoire » au sein du parc de Voultron			×	Blanzaguet-St-Cybard
	Restauration du parc de La Rochebeaucourt			×	Combiers
Rénovation thermique de logements	Réhabilitation d'équipements et/ou logements communaux			×	Bors-de-Montmoreau, Pillaç, Villebois-Lavalette, Yviers
Utilisation raisonnée des ressources naturelles	Système de récupération des eaux (station d'épuration) pour l'arrosage du stade municipal			×	Palluau

Annexe 1 – 1 – Concertation des habitants

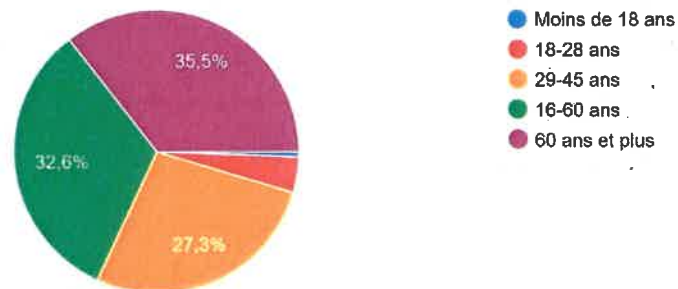
CONCERTATION DES HABITANTS - CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE)

Dans le cadre de la mise en œuvre des contrats de relance et de transition écologique entre l'Etat et les collectivités locales, la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne souhaite recueillir l'avis des habitants de son territoire afin d'en définir les grandes orientations.

[172 réponses]

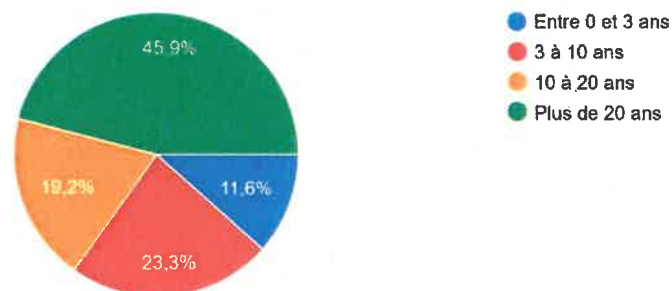
Quel est votre âge ?

172 réponses



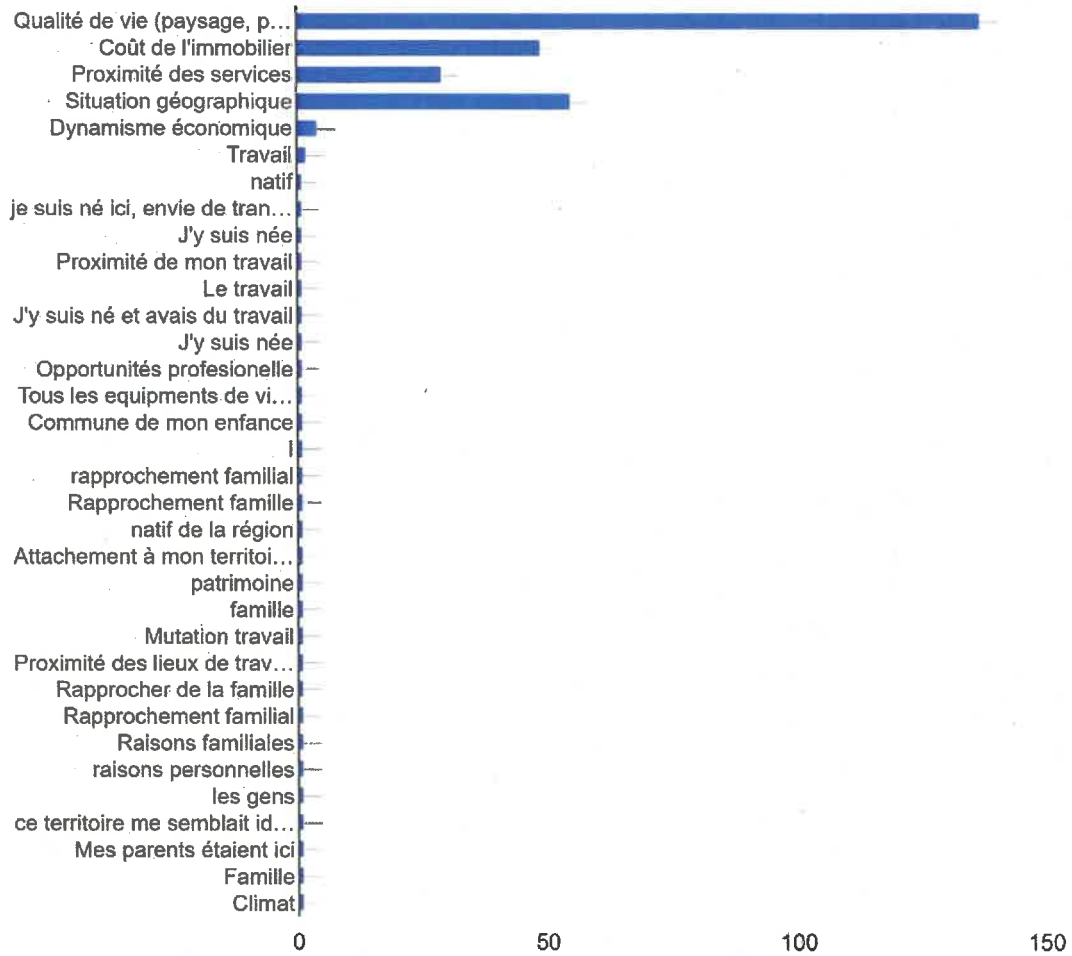
Depuis combien de temps vivez-vous sur le territoire Lavalette Tude Dronne?

172 réponses



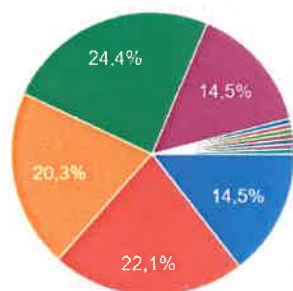
Selon vous, quels sont les éléments caractéristiques de ce territoire? Ceux qui vous ont donné envie d'y vivre et/ou d'y travailler?

172 réponses



Selon vous, quelles actions la Communauté de communes devrait-elle à mettre en œuvre en matière de transition écologique?

172 réponses



- Développer davantage les énergies re...
- Travailler sur la mobilité (pistes cyclab...
- Favoriser le développement de l'agric...
- Mettre en place un dispositif d'aide à l...
- Mettre en place des formations/sensib...
- L'éco partage, le vivre ensemble, crea...
- Extinction des lumières des bourgs la...
- Mobilité. Rénovation de l'habitat favori...

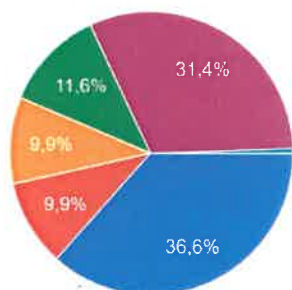
1/2 ▼

- Mettre des panneaux pour réduire la vitesse des voitures, motos etc. près des habitations, cela représente un danger que l'on ne peut ignorer., cert...
- Toutes ces réponses !
- Toutes les suggestlons ci dessus à choisir
- Les 3 premières propositions (le choix multiple ne fonctionne pas)

▲ 2/2

Si la Communauté de communes initiait un projet participatif de production d'énergie renouvelable, souhaiteriez-vous y prendre part?

172 réponses



- Oui mais seulement à titre consultatif (information, réunion...)
- Oui du point de vue de la gouvernance (participation à groupe de travail)
- Oui du point de vue de la gouvernance et d'un point de vue financier (actionn...
- Non, je ne suis pas intéressé(e)
- Non mais je soutiens ce type d'initiative
- Oui d'un point de vue de la gouvernance (participation à groupe de travail)

Annexe 1 – Projets recensés par orientation stratégique

Orientation 1 : Encourager et accompagner le développement de filières économiques spécialisées : aéronautique, bois, agriculture, tourisme, numérique

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Extension des ZAE	Développer la qualité de l'accueil économique	×			Montmoreau ; Villebois-Lavalette
Aménagement d'un terrain pour un atelier de mécanique aéronautique	Encourager l'amorçage de la filière aéronautique en facilitant l'implantation de filiales ou d'ateliers de production et accompagner la structuration d'une filière locale	×			Chalais
Développement d'un projet industriel aéronautique	Encourager l'amorçage de la filière aéronautique en facilitant l'implantation de filiales ou d'ateliers de production et accompagner la structuration d'une filière locale	×			Magnac-Lavalette
Organisation de formations pour les restaurateurs	Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité	×		×	Salles-Lavalette
Création d'un magasin de producteurs / épicerie locale	Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité	×		×	Salles-Lavalette
Création d'un magasin-vitrine des produits locaux dans une extension du restaurant sur la départementale	Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité	×		×	EPCI / Edon
Schéma de développement de l'économie touristique	Développer le potentiel touristique autour des sites patrimoniaux remarquables en structurant et optimisant l'organisation touristique, en améliorant la visibilité et confortant l'accueil des visiteurs	×			EPCI, Pays Sud Charente
Aménagement durable et touristique	Aménagement durable du site de Poltrot (développement touristique, scientifique et écologique)	×		×	EPCI, Nabinaud
Valorisation de la filière bois	Renforcer et favoriser l'économie circulaire et les circuits économiques de proximité	×		×	EPCI, Pays Sud Charente

Orientation 2 : Accompagner l’insertion économique et favoriser l’inclusion sociale et numérique des populations éloignées de l’emploi et des plus fragiles en consolidant les dispositifs existants et en encourageant le développement de nouvelles innovations

Projet	Levier d’action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Création d’un tiers lieu de 700m ² à Montmoreau	Poursuivre la politique de maillage du territoire en tiers lieux thématiques (tiers-lieux « Cité numérique »)	×	×		Montmoreau
Création d’un tiers lieu nourricier et agricole	Poursuivre la politique de maillage du territoire en tiers lieux thématiques	×	×	×	Chalais, EPCI
	Poursuivre la politique de maillage du territoire en tiers lieux thématiques	×	×	×	Salles-Lavalette
Redévelopper l’école numérique du territoire	Faire bénéficier d’une formation en adéquation avec les besoins de recrutement du territoire	×	×		EPCI
Favoriser l’inclusion numérique	Créer un « Campus connecté » afin de faciliter la poursuite d’études supérieures à distance		×	×	EPCI

Orientation 3 : Conforter les services publics, les infrastructures d'accessibilité physique et numérique du territoire et réaménager les centres-bourgs au service de l'attractivité du territoire

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Maison de Santé à Montmoreau et Villebois-Lavalette	Maintenir et conforter l'offre de services publics et de proximité présente sur le territoire en renforçant l'infrastructure d'accueil		×	×	Montmoreau, Villebois-Lavalette
Extension des maisons petite enfance	Maintenir et conforter l'offre de services publics et de proximité présente sur le territoire en renforçant l'infrastructure d'accueil		×		Montmoreau, Villebois-Lavalette
Labellisation de l'espace France Services de Chalais	Maintenir et conforter l'offre de services publics et de proximité présente sur le territoire en renforçant l'infrastructure d'accueil		×		EPCI / MSA
Requalification de la gare de Montmoreau	Travailler avec la SNCF, les opérateurs en lice dans le cadre de l'ouverture du rail à la concurrence et la Région pour développer l'offre TER au départ de Chalais et Montmoreau et l'usage du train	×	×	×	Montmoreau, EPCI
Projets portés dans le cadre du programme PVD	Revitaliser les centres-bourgs : Chalais, Montmoreau et Villebois-Lavalette dans le cadre de Petites villes de demain et les centres-bourgs de St Séverin et Aubeterre-sur-Dronne en lien et au bénéfice également de toutes les communes du territoire	×	×	×	Villebois-Lavalette, Montmoreau, Chalais
	Actions/dispositifs améliorant l'aménagement et l'attractivité des centres-bourgs	×	×		Bors-de-Montmoreau, Montboyer, Rioux-Martin, Rouffiac, Salles-Lavalette
Développement de l'intermodalité et de la mobilité douce	Participer à la création de pistes cyclables		×	×	Salles-Lavalette
	Réappropriation de l'ancienne gare de Chalais (espace multimodal)	×	×	×	Chalais
	Création d'une « voie verte » entre Nabinaud et Aubeterre-sur-Dronne	×		×	EPCI

Orientation 4 : Consolider le socle de la transition écologique du territoire

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Projets d'installations photovoltaïques	Assurer un suivi des projets ENR en développement sur le territoire, encourager le développement mixte des ENR sur le territoire, de projets ENR participatifs et agir conjointement avec les entreprises pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs du SRADDET	×		×	EPCI
Méthaniseurs	Assurer un suivi des projets ENR en développement sur le territoire, encourager le développement mixte des ENR sur le territoire, de projets ENR participatifs et agir conjointement avec les entreprises pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs du SRADDET	×		×	Saint-Séverin ; Blanzaguet-St-Cybard
Restauration de la continuité écologique et nautique du site de Poltrot	Agir, à l'échelle de l'EPCI et des communes, pour préserver la biodiversité		×		Nabinaud, EPCI
Rénovation thermique des écoles et équipements culturels et sportifs	Engager la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers		×		EPCI
Création d'un verger communal et d'un marché	Favoriser le développement d'une filière agriculture locale, biologique ou raisonnée	×	×		Fouquebrune
Appui à l'installation de maraîchers bios	Favoriser le développement d'une filière agriculture locale, biologique ou raisonnée	×			Salles-Lavalette
Chaufferie bois pour les équipements communaux	Engager la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers			×	Chalais, Bazac, Pillac

Protection et valorisation de la biodiversité	Réhabilitation et création d'un ensemble « arboretum-jardin médiéval – jardin paysager – verger conservatoire » au sein du parc de Voultron			×	Blanzaguet-St-Cybard
	Restauration du parc de La Rochebeaucourt			×	Combiers
Rénovation thermique de logements	Réhabilitation d'équipements et/ou logements communaux			×	Bors-de-Montmoreau, Pillac, Villebois-Lavalette, Yviers
Utilisation raisonnée des ressources naturelles	Système de récupération des eaux (station d'épuration) pour l'arrosage du stade municipal			×	Palluaud